

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARCHÉS MARDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

ON S'ABONNE :

A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :

Un an 16 fr.
Six mois 9 fr.
Trois mois 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :

Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16 et se paie d'avance.

PRIX DES INSERTIONS :

ANNONCES 25 centimes la ligne

RÉCLAMES 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

CALENDRIER DU LOT.				Départ des Correspondances		SERVICE DES POSTES.		Arrivée des Correspondances	
DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	DESIGNATION DES ROUTES.		DESIGNATION DES ROUTES.		DESIGNATION DES ROUTES.	
2			St-Clair.	Gramat Rodez, Labastide, Lacapelle.	7 h. s.	1 h. m.	Assier, Lauzès, St.-Géry, Figeac, Livernon, Rodez, Cabrerets.	6 h. s.	6 h. 45 s.
3	Diman.	se Clotilde.		Valence-d'Agén, le Midi, Bordeaux, Agen, Charente, Venise, Lyon, Marseille.	7 h. s.	3 h. 30 m.	Castelnau.	5 h. 30 s.	6 h. 45 s.
4	Lund.	s François.	Baynac, Corn, Labastide-du H-M., Gramat.	Libos n° 1, Paris, Limoges, Périgoux, Villeneuve-sur-Lot, départements du centre.	7 h. s.	10 h. soir.	Gourdon, Catus, Sarlat.	6 h. 00 s.	6 h. 45 s.
5	Mardi	se Valère.	Issepts, Calès, Dégagnac, Frayssinet.	Montauban, Gauscade Toulouse.	9 h. m.	9 h. 15 m.	Libos n° 2, Paris, le Nord, Agen, Puy-l'Évêque, Castelnau, Gourdon.	5 h. 00 s.	6 h. 45 s.
6	Mercredi	s Norbert.	Puy-l'Évêque, Lavergne.	Gourdon, Martel, Sarlat, Souillac, Catus, St.-Céré, Cazals, Tulle, Assier, Cabrerets, Lauzès-du-Lot, Périgoux, Livernon, St.-Géry.	7 h. s.	10 h. 30 s.	Libos n° 1, Castelnau, Duravel, Agen, Luzech, Puy-l'Évêque, Villeneuve-sur-Lot.	2 h. 45 s.	3 h. 30 s.
				Castelnau-de-Montratier.	7 h. s.	10 h. 30 s.	Limogne, Labonque, Villefranche-du-Rouergue.	2 h. 30 m.	8 h. matin.
				Limogne, Labonque, Villefranche-du-Rouergue, Figeac, Aurillac.	7 h. s.	10 h. 30 s.	Montauban, Gauscade, Toulouse.	5 h. 30 s.	6 h. 45 s.
				Libos n° 1, Agen, Auch, Luzech, Castelfumel, Puy-l'Évêque, Périgoux.	7 h. s.	11 h. s.	Valence d'Agén, Montcuq, Lauzès, le Midi, Bordeaux, Agen.	9 h. 00 s.	8 h. matin.

(*) Tous ces bureaux partent également par Libos n° 1.

Distribution rurale, 7 heures du matin.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 30 Mai 1866.

BOURSE DE PARIS.

	R° 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 28 mai.....	64 90	94 »»
Du 29.....	64 75	94 40
Du 30.....	65 75	94 40

BULLETIN

On est toujours animé à Vienne d'une vive irritation contre la Prusse, et le parti de la guerre est encore puissant à la cour; mais les amis de la paix n'ont point perdu l'espérance de voir venir des jours meilleurs.

D'après tout ce que l'on apprend de Berlin, le parti de la guerre n'est pas moins ardent dans cette ville qu'à Vienne; mais si l'Allemagne ressemble à l'heure qu'il est, à un camp, les journaux exagèrent le nombre des forces autrichiennes concentrées en Bohême. D'après des indications que l'on croit être sûres, l'armée du Nord se compose de 200,000 hommes tout au plus, et non pas de 290,000 comme les journaux le prétendent et comme le gouvernement le fait croire.

Les nouvelles d'Italie donnent à réfléchir. Il paraît que toute l'armée italienne est prête à entrer en campagne. On ne croyait pas cette armée si bien organisée. Mais c'est principalement la flotte italienne, bien supérieure à celle de l'Autriche, qui inspire des craintes. On prévoit des débarquements sur les côtes de l'Adriatique. Il se confirme qu'un grand nombre de jeunes gens de la Vénétie passent la frontière pour s'enrôler dans l'armée italienne.

L'invitation à la Conférence, envoyée à Berlin par la France, l'Angleterre et la Russie a été remise aujourd'hui, au gouvernement Prussien. La réponse de celui-ci a été expédiée ce soir. La Prusse accepterait, dit-on, sous la réserve que la Conférence se réunisse sans compétence arbitrale, et qu'elle n'a pas pouvoir de retarder les décisions des gouvernements.

Une correspondance de Berlin annonce l'arrivée à Varsovie du Czar Alexandre qui veut se tenir assez près des événements dont l'Europe

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
du 30 mai 1866.

27

LA CHASSE

AUX CHEVAUX SAUVAGES

PAR MAYNE-REID
TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS
Deuxième partie
VIII
— Les pourparlers. —

Un autre chœur de vivats annonça que le capitaine de la guerilla avait terminé sa harangue et que l'attaque allait avoir lieu. Nous vîmes le chef lui-même, avec un ou deux autres mexicains, se placer au front de la ligne et nous faire face, comme s'ils avaient l'intention de conduire la charge.

— A présent, dit Rube d'une voix brève et ferme, apprêtez les carabines, jeunes gens; pas de coups perdus, entendez-vous! Notre plomb est précieux. Voyez... Par le diable! en voilà un que je ferai tomber de cheval. Qu'il approche! Un d'eux ne dépassera pas ce point. Je devrais dire deux, — trois, en vérité! Maudit soleil! Billee! poursuivit-il en s'adressant à Garey, tu tireras le premier; ta carabine porte le plus loin. Abats le gros mexicain qui monte

La reproduction est interdite

est appelée à être le théâtre.

Stephens le chef des féniens d'Irlande, est arrivé à New-York, où il a été l'objet d'une réception enthousiaste.

Pour le bulletin politique: A. LAYTOU.

Le bruit court que M. de Persigny va être appelé à un haut poste diplomatique.

C'est le 26 mai qu'a été signé à Bayonne, entre la France et l'Espagne, le traité additionnel concernant la délimitation des frontières des pyrénées. Cet acte complète le traité de 1862, et termine la longue série de négociations concernant cette litigieuse affaire.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Angleterre.
Londres, 28 mai.
On annonce, dans la Cité, que la Consolidated Bank a suspendu ses paiements par suite de complications provenant de sa fusion avec la Banque de Londres.

Autriche.
Londres, 28 mai.
On a la nouvelle de l'arrivée à Francfort, Berlin, Vienne et Florence des notes identiques de l'Angleterre, de la France et de la Russie.

La remise par les ambassadeurs a déjà eu lieu à Francfort, Berlin et Vienne.

Vu l'éloignement de Florence qui fait que la note russe est arrivée plus tard, la remise n'aura lieu que demain.

La démarche des trois puissances est favorablement accueillie et on pense que les puissances se feront très prochainement représenter à Paris.

Vienne, 28 mai.
La Gazette autrichienne dit :
Si le gouvernement autrichien entre au Congrès c'est qu'il peut le faire sans porter atteinte aux droits et à l'honneur du pays, il n'accomplit, en ce cas, qu'un devoir envers ses peuples et envers l'Europe, en ne refusant pas une dernière tentative pour prévenir la guerre. Il ne viendra ni pour élever à la pointe de l'épée des prétentions au nom de l'Autriche, ni pour mettre bas les armes devant les prétentions des autres. L'Autriche n'aura tout d'abord pas à faire des propositions, mais à les écouter et à les examiner.

Vienne, 28 mai.
La nouvelle, publiée dans les journaux, de l'entrée des turcs dans les Principautés est inexacte.

Italie.
Florence, 28 mai.
L'Opinion dit que l'adhésion de l'Autriche à la Conférence est probable, mais qu'elle n'est pas encore certaine.

le cheval brun. Je me charge du numéro deux sur le mustang gris. Toi, jeune capitaine, renverse ce nègre sur le cheval bai. Aie l'œil et les nerfs fermes, entends-tu?

— Oui, oui, répondis-je avec précipitation, quoi qu'il fût plus facile en cet instant de promettre d'avoir les nerfs fermes que de tenir parole. Mon cœur battait vivement à la vue du drame qui allait se jouer.

En ce moment, nous entendîmes crier : « En avant! » puis retentirent les notes sauvages du cor et les mots : « *Andela! andela! Dios y Guadalupe!* En avant! Dieu et Guadeloupe! »

Toute la troupe se mit aussitôt en mouvement au galop de charge.

Elle n'avait encore franchi qu'une faible distance lorsque la ligne se rompit, les plus légers ou les plus courageux s'étant placés à la tête des autres.

— Attention aux trois plus avancés! s'écria Rube de la même voix ferme. Attention aux trois plus avancés! Ceci les désarçonnera, ou cet enfant se trompe, ajouta le vieux trappeur en montrant sa carabine. Maintenant, jeunes gens, ferme! ferme!

Et Rube termina ces instructions, données lentement, par une exclamation de surprise qui fut suivie d'un long sifflement dû à la même impression.

La cause en était claire. Les guerilleros, qui continuaient à galoper, étaient parvenus à trois cents yards de nous; mais nous pûmes remarquer que leur marche se ralentissait à mesure qu'ils avançaient; elle tenait déjà plus de l'amble que de l'élan d'une charge ardente. Il était évident qu'ils avaient peu de cœur à la besogne, — à présent qu'ils étaient assez rapprochés

Brescia, 28 mai.

Le manifeste annonçant une nouvelle conscription a produit, en Vénétie, un mécontentement général. La direction des chemins de fer a reçu l'ordre de transporter trente mille sacs de farine.

Revue des Journaux.

On lit dans le *Bulletin du Moniteur* :
« La France, l'Angleterre et la Russie étant tombées d'accord pour s'efforcer de prévenir le conflit qui est près d'éclater en Allemagne et en Italie, ont pensé qu'il convenait de leur démarche un caractère vraiment utile, elles devaient proposer d'ouvrir une conférence en indiquant dès à présent les questions qui lui seront soumises. Ces questions portent sur l'Italie, les duchés de l'Elbe et la réforme de la Constitution germanique. En conséquence, chacun des trois gouvernements vient d'envoyer à ceux d'Autriche de Prusse, d'Italie et à la Confédération germanique, des lettres de convocation à une conférence qui se réunira à Paris, le plus promptement possible.

Le second paragraphe du *Bulletin* de notre numéro d'hier contenait une erreur d'impression assez grave qui en changeait le sens. Nous croyons devoir le reproduire aujourd'hui exactement :

« Le gouvernement prussien avait requis la mise à sa disposition de soixante-neuf convois pour le transport de troupes prussiennes venant des provinces rhénanes et se dirigeant sur la Thuringe et la Saxe, en suivant les lignes des chemins de fer du Mein-Weser, du Nord Frédéric-Guillaume et de Thuringe. Ces transports, qui devaient commencer aujourd'hui même, ont été contremandés, par suite d'un avis qui a été communiqué à l'administration de la ligne du Mein-Weser. »

M. Sohn Lemoine publie, dans le *Journal des Débats*, des considérations qui lui sont suggérées par les questions à débattre au sein de la conférence :

« Il n'y a pas de droit contre le droit, fait observer ce publiciste, et la durée de l'injustice n'en fait pas la légitimité. La translation de Venise à l'Autriche a été un acte coupable qui pèse encore sur la conscience de la France, et si l'on veut admettre la justice de pareils mar-

pour voir nos canons luisants et les sombres tubes creux de nos carabines ajustées.

Garey attendait que le plus avancé dépassât le buisson d'artémisia; il avait calculé que sa carabine portait à cette distance. Mais le cavalier, comme averti par un instinct secret, semblait deviner la limite exacte du danger. Avant d'atteindre le buisson, son courage l'abandonna et, indécis, irrésolu, il fit halte.

Les autres suivirent sans répugnance son exemple, et la troupe entière se massa à moins de trois cents yards de nos carabines.

— Lâches! s'écria Rube avec un rire moqueur. Holà! poursuivit-il en élevant encore la voix et en s'adressant à la troupe arrêtée. Que vous faut-il? Par l'enfer! n'approchez pas.

Que l'étrange interrogatoire de Rube fût compris ou non, il provoqua une réponse.

— *Amigos! somos amigos!* Amis! nous sommes amis! cria le chef de la bande.

— Amis, allez au diable! répliqua le trappeur, qui savait assez d'espagnol pour comprendre la signification du mot *amigos*. De beaux amis, en vérité! Ah! croyez-vous nous attirer hors d'ici par vos cajoleries? Conservez votre distance, poursuivit-il en levant sa carabine d'une manière menaçante. J'abats le premier de vous qui avance à portée. Au diable des amis tels que vous?

Le chef se mit alors à causer à voix basse avec son lieutenant; ils semblèrent discuter un nouveau plan.

Puis, le chef nous adressa de nouveau la parole en espagnol.

chés, alors nous pourrions rappeler que la république de Venise, fut livrée à l'Autriche en échange des provinces belges, qui lui appartenaient alors et qu'elle céda à la France; cela vaut bien les droits des grands ducs de Toscane sur la Lorraine. Il faut être bien pauvre en arguments pour venir dire qu'au nom du principe des nationalités l'Allemagne pourrait aussi bien redemander l'Alsace. La seule question est de savoir si l'Alsace elle-même voudrait cesser d'être française, et ce serait le cas de placer la formule laconique : « Consultons les populations. — Il y a des faits qui sont clairs comme le jour, qui sont tellement dans la conscience universelle qu'ils ne comportent même pas la discussion. Un de ces faits, c'est que la Vénétie est italienne et qu'elle n'est autrichienne que par force.

On lit dans la *France*, sous la signature de M. Polin :

« On se préoccupe beaucoup de la décision qui a dû être prise hier dans la conférence tenue aux affaires étrangères sur la prise de possession du gouvernement des Principautés par le prince Charles de Hohenzollern.

« Si nous sommes bien informés, la conférence a été unanime, pour protester contre cet acte, qui constitue une violation flagrante du traité de 1856;

« Mais on nous assure que la même unanimité s'est rencontrée contre la prétention de la Turquie, qui voulait se charger de faire exécuter la stipulation du traité de Paris relative aux Principautés.

« Les ambassadeurs ont pensé, sans doute, que cette exécution, pour être régulière, devait s'appuyer sur l'accord des parties contractantes, et qu'elle devait avoir un caractère collectif.

« Réduite à ces termes, la protestation de la conférence ne nous paraît pas devoir produire un résultat immédiat; elle n'empêchera pas sans doute le prince Charles d'occuper le trône auquel l'ont appelé les Roumains, jusqu'à ce que des troubles intérieurs, ou des événements nouveaux remettent en question l'organisation politique de ce pays, lié à de si graves intérêts européens. »

M. Léon Pée s'exprime ainsi dans le *Siècle* :

« L'Europe traverse noblement cette phase hommes de reculer dans la prairie; mon lieutenant sans armes, rencontrera l'un de vous sur le terrain neutre. Assurément vous ne pouvez rien objecter à cela.

— Et pourquoi un pareil arrangement? demanda Garey, qui parlait couramment l'espagnol. Nous n'avons pas besoin de vous. Qu'attendez-vous de nous en faisant tout ce vacarme infernal?

— J'ai une affaire à traiter avec vous, répliqua le Mexicain, avec vous, monsieur, en particulier. J'ai quelque chose à vous dire, et je ne désire pas que les autres l'entendent.

Ce disant l'orateur tourna la tête vers ses hommes, et leur fit un signe expressif.

Ce dialogue inattendu nous surprit. Que pouvait vouloir cet homme à Garey, qui ne le connaissait pas, qui ne l'avait jamais vu, comme il le déclara? Pourtant, à cette distance, ayant le soleil en face et les bords du chapeau du Mexicain étant rabaisés, Garey aurait pu se tromper. Ce pouvait être quelqu'un qu'il avait rencontré et dont il ne se souvenait pas.

Après une courte consultation, nous convînmes que Garey accepterait la proposition. Il n'en pouvait résulter aucun mal. — nous n'en prévoyions aucun. Garey pouvait aisément revenir sur ses pas avant d'être attaqué, et Rube et moi serions prêts à le protéger avec nos rifles. S'ils méditaient une trahison, nous ne pouvions comprendre l'avantage qu'ils en auraient retiré.

Les pourparlers furent donc acceptés et les conventions exécutées avec toute la prudence nécessaire de notre part.

Les cavaliers, — à l'exception du chef et de son lieutenant, — devaient reculer à la distance d'un demi-mille; le chef seul pouvait rester où il se trouvait à

qui met tout en armes. Elle montre qu'elle a encore une vitalité immense. Elle ne fléchit pas sous le fais. Elle résiste. Aucun trouble n'a lieu nulle part. Les crises financières elles-mêmes ne sont pas aussi violentes qu'on pouvait s'y attendre. On avait dit qu'au moindre ébranlement le crédit européen serait par terre. Il n'a été attaqué que sur divers points, et l'Europe financière est encore debout comme l'Europe morale. Les trembleurs en sont quittes jusqu'à présent pour leurs peurs exagérées.

Le *Monde* s'attache à démontrer que la situation actuelle n'est que la prolongation d'une situation créée de longue date, en Allemagne par la politique de la Prusse, en Italie par l'ambition piémontaise et révolutionnaire. « C'est une grave erreur que de restreindre le conflit allemand, par exemple, à la personnalité bruyante de M. de Bismark. Un journal dit : « M. de Bismark est le seul obstacle peut-être à tout arrangement pacifique. » Nous citons cette phrase, parce qu'elle est répétée sans cesse, et que de telles assertions sont dangereuses. On ne guérit pas le mal qu'on méconnaît.

Si l'Autriche, ajoute M. Vignault a pu mettre en si peu de temps 800,000 hommes sur pied, c'est qu'elle était prête depuis longtemps. Si elle était prête, c'est qu'elle prévoyait ce qui est arrivé, car nul ne l'a jamais accusée d'être animée de l'esprit de conquête. L'Autriche suivait attentivement les progrès de sa rivale allemande; elle savait que les traditions de la politique prussienne continuées de roi en roi, et de ministre en ministre, aboutiraient à un conflit armé; elle s'est tenue prête.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Extérieur.

ITALIE.

On écrit de Florence, 28 mai : « Un décret royal constitue une armée navale qui aura pour titre : armée d'opération; elle sera divisée en trois escadres, savoir : escadre de batailles (navires cuirassés), escadre de réserve, (frégates et corvettes à hélices) escadre de siège, (navires cuirassés plus petits). Une bonne partie de cette armée navale déjà constituée de fait, occupe depuis plusieurs jours la mer Ionienne de Tarente à Corfou. Elle reçoit à tout instant des renforts en hommes et en matériel; une division doit même s'être avancée jusqu'à Ancône mais c'est une de ces nouvelles que les journaux du pays s'interdisent de donner.

On croit savoir que cinq navires cuirassés autrichiens partis de Pola sont venus tout récemment faire un voyage d'observation sur les côtes italiennes. Trois navires italiens seulement sont allés à leur rencontre, s'attendant à quelque attaque imprévue; on s'est observé quelque temps, puis les navires autrichiens ayant viré de bord, les navires italiens en ont fait autant.

PRUSSE.

On écrit de Berlin, en date du 26 mai, au *Times* du 28 : Les meetings de la paix continuent. Le peuple est toujours indigné que l'Empereur d'Autriche le menace d'une guerre qui lui paraît être inutile et non provoquée; mais au lieu d'en montrer des dispositions plus belliqueuses, ainsi qu'on pouvait se l'imaginer il y a quelques jours, il s'est complètement calmé, et d'une voix unanime préconise la paix. Comme on le voit par les résolutions adoptées dans une centaine de meetings, on préfère universellement la reconnaissance du duc d'Augustembourg aux désastres inséparables d'une guerre continentale. Bien des gens, il est vrai, commencent à craindre que l'Empereur d'Autriche ne se contente plus de voir son royal client établi dans les duchés. Suivant eux, l'Empereur désirant profiter du moment où la Prusse, à cause de l'impopularité de son gouvernement conservateur, est plus faible que jamais, cherche la guerre et la fera quoiqu'il advienne. Si les hostilités viennent réellement à s'engager, elles seront animées d'un esprit d'implacable animosité. On a mis en œuvre tous les moyens pour exaspérer les troupes Slaves de l'Autriche contre la Prusse qui, à leurs

mi-chemin, entre lui et nous, Garey et le lieutenant devaient se rencontrer, l'un et l'autre à pied et sans armes.

Sur l'ordre de leur chef, les guerilleros reculerent. Le lieutenant descendit de cheval, posa sa lance à terre, déboucla son sabre, ôta ses pistolets de sa ceinture et les plaça à côté de la lance; puis il se dirigea vers l'endroit convenu.

Garey s'était également dépouillé de ses armes, qu'il nous avait confiées; puis il marcha à la rencontre du mexicain. Un instant après, tous deux étaient face à face et les pourparlers commencèrent. Ils durèrent peu. L'entretien, dont le mexicain semblait faire les frais, avait lieu à voix basse; Rube et moi vîmes qu'il regardait souvent de notre côté, comme si nous étions le sujet de son discours. Sa harangue fut tout à coup interrompue par Garey, qui, se retournant, nous cria en anglais :

— Hé! Rube, sais-tu ce que veut ce drôle ?
— Comment le saurais-je? Répliqua Rube. Que veut-il ?

— Ce qu'il veut? — L'indignation éleva la voix de Garey. — Il veut que nous lui livrions le capitaine des tirailleurs. Il ajoute que si nous le faisons, toi et moi serons libres. Ah! ah! ah!

Et le jeune trappeur termina ces paroles avec un rire méprisant.

Pendant le rire de Garey, j'entendis siffler et murmurer Rube : « Voilà pourquoi le bois flotte. » Puis, élevant la voix, il s'écria :

— Et quelle réponse lui as-tu donnée, Billee ?
— Je n'ai pas encore répondu, répliqua promptement Garey. Voici la réponse !

Le bras du jeune trappeur se leva et son gros poing serré redescendit comme un marteau de forge sur la face du mexicain qui tomba lourdement à terre.

(La suite au prochain numéro.)

yeux représente la patrie allemande détestée. Quant aux Prussiens, ils n'ont pas personnellement la moindre haine contre les Etats incultes et ignorants qui sont levés par milliers pour défendre la cause de leur Souverain; mais il deviennent positivement furieux, à l'idée que les hordes sauvages de la Croatie, etc, vont être lâchées contre leurs villes florissantes. La pensée qu'une balle croate a autant de force pour blesser et pour tuer, choque naturellement la susceptibilité d'un peuple si longtemps inaccoutumé à la guerre.

Des corps considérables de troupes prussiennes sont maintenant en marche vers les frontières de Saxe, et à Leipzig il paraît probable qu'une armée prussienne se concentrera dans le voisinage de Herzberg. Un officier français de distinction a bien voulu hier me dire qu'elle est son opinion à l'égard des armées de Prusse et d'Autriche. Les prussiens, m'a-t-il dit, ont une artillerie de campagne meilleure et plus redoutable que celle de leurs adversaires; cependant je doute qu'ils puissent avoir l'avantage sur eux, parce que les soldats autrichiens sont aussi robustes que les prussiens sont délicats.

ANGLETERRE.

On nous écrit de Londres, 28 mai : L'assurance répétée que selon toutes probabilités il y allait avoir à Paris, une assemblée préparatoire à une conférence, a produit vendredi dernier une impression considérable.

Ceux mêmes, et c'est la majorité qui ne croient pas à la paix, admettent que ce congrès convoqué par la France, aura un immense avantage. Ce sera un trait d'union entre la France, l'Angleterre et la Russie comme base de neutralité. En outre ce congrès servira de point de départ pour un arrangement et si la guerre éclate, il aura éloigné les difficultés de telle sorte qu'il sera loisible aux belligérants, même après une seule campagne de conclure un traité. Il ne peut être que très avantageux, avant le début d'une campagne, d'avoir à l'avance et autant que possible, discuté et arrangé les conditions de la paix future.

Il est à souhaiter que le congrès ne soit pas seulement un ajournement de la guerre. A moins que les questions pendantes ne soient définitivement résolues, il vaut infiniment mieux qu'une guerre courte et décisive en décide. Le pire état de choses pour l'Europe serait une continuation de cette situation où elle est actuellement.

Pour extrait A. Laytou.

Nouvelles du jour.

Les courses du bois de Boulogne qui ont eu lieu dimanche, ont offert un spectacle vraiment extraordinaire par leur éclat et la foule immense qu'elles avaient attirée. Elles compteront à coup sûr dans les fastes du sport-chesse incroyable, la recette de l'enceinte et des tribunes s'est élevée à la somme énorme de 123,000 fr. Toutes les classes de la société étaient représentées et l'on comptait parmi les assistants, un grand nombre de personnalités appartenant à l'aristocratie étrangère.

L'Empereur, l'Impératrice et le prince Impérial, ont présidé à cette magnifique solennité hippique. S. M. l'Impératrice était allée chercher au grand hôtel la grande duchesse Marie de Leutenberg et l'a ramenée après les courses. S. M. portait un chapeau mauve fort élégant, mais d'une extrême simplicité.

Le duc de Beaufort, propriétaire du cheval *Ceylan*, vainqueur du grand prix de Paris, a été présenté à l'Empereur qui l'a beaucoup félicité. Il y avait sur le turf une grande quantité de membres de la noblesse anglaise, et cette circonstance a ajouté à l'enthousiasme avec lequel ils ont applaudi au succès du duc de Beaufort dont l'heureux cheval a permis enfin au sport anglais de prendre sa revanche, des succès remportés l'année dernière par *Gladiateur* sur les chevaux anglais. Au reste, vainqueurs et vaincus sont allés dîner dans la soirée aux Frères-Provenceaux, où le comité du Jockey-club avait demandé un banquet de 50 couverts.

Chez les français aussi bien que chez les anglais on parlait du nouveau lustre qui sera donné aux courses de Paris, l'an prochain, à l'occasion de l'exposition universelle. On prétendait qu'il n'y aurait pas moins de 200 chevaux anglais engagés pour ces courses.

Chronique locale.

CONCOURS MUSICAL DU 27 MAI 1866

La pensée heureusement conçue par la Commission de l'orphéon de Cahors, a reçu dimanche son exécution, exécution splendide qui a dépassé toutes les espérances. De tous les points du département, les Sociétés chorales et instrumentales étaient venues prendre part à la lutte. L'animation était extrême dans notre ville, les étrangers y affluaient.

A onze heures, les Sociétés se groupaient sur la promenade Lafayette, et de là venaient, bannière en tête, à la salle du Spectacle, lieu désigné pour le Concours. Sur tout le parcours les applaudissements et les cris de la foule témoignaient de la sympathie qu'inspire l'institution orphéonique. Les voix étaient unanimes pour louer la bonne tenue des Sociétés du Lot.

Le Concours a été ouvert par l'Orphéon de Cahors, qui a chanté avec un talent remarquable *Cécilia* de M. C. de Vos.

Les autres Sociétés se sont succédé dans l'ordre indiqué par le programme. Sans vouloir nous lancer dans une appréciation que le

Jury fera bientôt, nous exprimerons cependant nos impressions personnelles sur les Sociétés concurrentes :

Les deux Sociétés instrumentales de Souillac et de Figeac font honneur à notre département. La date récente de leur création et leur degré de force sont le meilleur éloge pour le talent des chefs et la bonne volonté des exécutants.

La fanfare *St-Martin* de Souillac se distingue surtout par une grande vigueur dans l'exécution. La partie des basses est bonne, les pistons traînent un peu; défaut bien pardonnable chez des instrumentistes de dix mois. Nous sommes heureux de reproduire ici, l'appréciation du Jury du Concours d'Albi sur la fanfare de Souillac :

« Cette fanfare qui ne compte que dix mois de formation est très bien organisée; justesse et ensemble très satisfaisants.

» Elle a enlevé avec beaucoup de vigueur une marche et un pas redoublé de Selter, qui sont bien appropriés à ses moyens.

» Elle fait honneur à l'intelligent directeur qui a su créer en aussi peu de temps, une fanfare qui débute par un brillant succès. »

La *Société de Figeac* a victorieusement soutenu son début, l'impression produite a été excellente. On a remarqué le talent exercé du premier piston. Bonnes basses. Avec de l'étude, cette Société peut remporter de brillants succès.

Avant le Concours des orphéons, la *Ste-Cécile* de Cahors a joué avec beaucoup de goût un morceau de son répertoire. On peut, tous les jours, constater les progrès de cette Société qui compte déjà une médaille à sa bannière.

Parmi les orphéons, plusieurs, tels que ceux de Sauzet, de Catus, etc., ont à peine quelques mois d'existence. Se montrer sévère à leur égard serait méconnaître les difficultés de toute sorte qui se présentent à la formation d'une société. Prendre des jeunes gens de la campagne, leur inculquer les éléments nécessaires à l'interprétation d'une œuvre musicale, ce n'est certes pas chose aisée, et les hommes qui se dévouent, dans ces conditions, à la cause de l'art, ont droit à tous nos éloges.

M. le directeur de l'orphéon de Sauzet a de l'énergie et du talent; il a su réunir dans une simple commune trente-sept jeunes gens bien disposés. Nous ne serions pas surpris que cette Société occupât dans un avenir prochain une bonne place parmi les Orphéons du Département. Un conseil toutefois à M. Mézon : Il met à battre la mesure trop de feu et de gestes. D'ordinaire un directeur reste immobile devant son pupitre et son bras seul indique le mouvement. Nous serions heureux de voir M. Mézon adopter dans l'intérêt de son orphéon la règle commune.

Nous regrettons qu'un excès de timidité ait paralysé les moyens de la *Société chorale* de Catus. Quelques instants avant le Concours, nous avons assisté à une bonne répétition qui faisait espérer un succès. Plus d'assurance à l'avenir; vous êtes peu nombreux, il est vrai; mais vous possédez d'excellents éléments et sous la direction habile qui vous conduit, vous arriverez sûrement à bien.

Les Sociétés de la 3^e division — 1^{re} section, *Orphéons d'Albas* et de *Castelfranc* se sont chaudement disputé la victoire. Le Jury, leur reconnaissant un mérite égal, leur a donné un 1^{er} prix *ex æquo*.

Nos Sociétés de canton marchent parfaitement, l'*Orphéon St-Sauveur* de Puy-l'Évêque, la *Société chorale* de Montcuq ont chanté très chœurs avec une intelligence et une sûreté d'intonation qui leur ont valu les applaudissements de la salle entière.

L'Orphéon *Saint-Joseph* de Gourdon concourait en première division. Naguère couronné à Albi, il arrivait à Cahors dans des conditions peu favorables; dans quinze jours, il avait appris le chœur imposé et un chœur de choix. L'exécution qui, avec plus d'étude, pouvait acquiescer plus de *fini*, possédait cependant les qualités essentielles qui font de cette Société, le second orphéon du département.

Le Concours était terminé à trois heures.

A cinq heures, la foule se dirigeait vers la cour de la Caserne, où les récompenses allaient être distribuées.

Sur l'estrade, élégamment décorée, avaient pris place, MM. le Préfet du Lot, le Secrétaire général, les Conseillers de préfecture, les Vicaires-généraux, le Jury du Concours, les membres de la Commission orphéonique, etc. M. Calmels, président de l'orphéon de Cahors, a ouvert la solennité par le discours suivant :

« Messieurs des Sociétés Chorales et Instrumentales,

» Il y a un an à peine, un tournoi musical se donnait dans notre cité. Des sociétés nombreuses et brillantes étaient venues de points éloignés pour y prendre part; et ce concours, chacun s'en souvient, nous surprit tous par ses résultats. — En vous appelant à celui de ce jour, nous avions avant tout le dessein de vous former aux luttes, de vous stimuler, de vous récompenser de vos premiers efforts; et notre surprise n'est pas moins grande : cette joute musicale a eu le même éclat.

» Mais si ce concours a été aussi intéressant au point

de vue de l'art, je n'ai pas besoin de vous dire s'il a été plus sympathique, et si nous avons été particulièrement heureux de votre présence, de votre enthousiasme, vous tous, enfants du Quercy! nos amis, nos compatriotes!

» Recevez les sincères félicitations de celui qui se fait l'organe des hommes dévoués à l'institution orphéonique. Au nom de la population tout entière, je vous donne la bienvenue! Hommage à votre mérite!

L'institution orphéonique occupe vos loisirs et vous préserve des entraînements dangereux; elle crée pour vous une préoccupation douce et agréable, vous élève au-dessus des idées vulgaires; elle vous prépare à la jouissance des œuvres de l'esprit. — L'institution orphéonique est d'ailleurs la fille de la charité; elle vous fait une loi de donner une obole au malheureux, de secourir les contrées frappées par les plus cruelles infortunes! — Elle est enfin un bien social, un anneau de cette chaîne intime qui doit retenir les hommes dans une solidarité commune. Oui, l'association orphéonique c'est l'image de la fraternité sur la terre; et votre chansonnier national l'a appris à chacun de vous :

» Les cœurs sont bien près de s'entendre.
» Quand les voix ont fraternisé.

» Aussi les annales historiques de l'Orphéon grandissent, et chaque jour leur apporte une page digne d'intérêt. Ce n'est pas à vous qu'il faut dire la rapidité merveilleuse avec laquelle l'œuvre de l'immortel Wilhem, s'est répandue dans notre beau pays de France; qu'il n'est plus de ville importante, de village qui n'ait son association orphéonique. Beaucoup des départements de l'Empire les comptent par centaines! — Cependant tout le monde ne sait pas que cette institution, Française d'origine, — (quelle est la grande idée que la France n'a point propagée dans le monde!) — est déjà implantée en Algérie, en Espagne, en Belgique, en Italie. — ce pays de la mélodie! En Allemagne, — la terre classique de l'art choral! et que bientôt elle sera propagée dans le monde entier. L'Orphéon parle une langue comprise par tous les peuples de la terre : le monde sera son domaine.

» Honneur à vous qui formez la nouvelle phalange de la civilisation et du progrès! La musique est une branche des connaissances humaines. L'étude approfondie de cette science, comme de toutes autres, vous conduirait à la connaissance et à l'amour du beau. (Toutes les sciences se prêtent un mutuel appui pour former l'esprit, de même qu'une nourriture tour-à-tour légère ou substantielle fortifie le corps.) S'en rendre maître d'une manière absolue, c'est le fait de ceux auxquels la nature a prodigué ses dons d'une manière spéciale, c'est lui dévouer sa vie. Vous tous, qui lui consacrez les rares loisirs d'une vie occupée, vous l'étudiez dans ses éléments sans doute et vous utilisez des notions même superficielles à la pratique de l'une des manifestations les plus intéressantes de cet art merveilleux : *L'Harmonie chorale ou instrumentale!* Eh bien! voilà la source d'un art attrayant; voilà une source d'instruction. — Or l'instruction pour tous, c'est la clef du temple de la paix et de la concorde, la clef de la moralité sociale, la clef de cette terre promise où tous les citoyens, tous les hommes doivent se traiter en frères.

» Puisse votre exemple porter son fruit, et le goût musical se répandre autour de vous, jusque dans le hameau le plus reculé de notre contrée!

» Messieurs, avant de nous séparer, donnons nos remerciements à tous ceux qui se sont associés de près ou de loin à cette fête, pour lui donner son éclat et sa solennité. Remercions les hommes sous l'égide desquels vous êtes venus parmi nous et qui se dévouent à leur tâche avec un si noble désintéressement. Remercions les hommes distingués qui sont venus discerner le mérite relatif de chacun de vous, constater vos efforts et couronner vos succès. Remercions, messieurs, les autorités locales, qui ont été heureuses de nous seconder pour vous offrir une hospitalité généreuse. Remercions enfin l'honorable représentant du gouvernement de l'Empereur : Sa sollicitude pour ses administrés et ses sympathies particulières pour votre art, affirment ici dignement la puissante protection qui vous couvre.

M. de Pebeyre, Préfet du Lot, a prononcé ensuite ces paroles que nous sommes heureux de reproduire :

« Messieurs,
» Vous avez répondu avec empressement à l'appel qui vous a été fait. Recevez mes félicitations.

» Les mêmes sentiments vous animent. Tous unis par des liens de fraternité et de patriotisme, vous êtes bien les dignes enfants de la France Impériale.

» La musique, messieurs, est une expression élevée de nos sentiments et de nos aspirations; aussi voit-on ses manifestations varier selon les âges, et venir attester les progrès de l'humanité. Les temps ne sont plus où l'art musical exprimait seulement la pensée religieuse, l'ardeur guerrière, les émotions dramatiques. Son domaine s'est élargi; maintenant il reflète aussi la pensée populaire, et il est un éclatant témoignage des victoires de notre époque.

» Quand, à l'heure marquée par la Providence, la France s'est réveillée en confiant ses destinées à la dynastie des Napoléon, quand les éléments du passé ont pu se confondre pour former comme une alluvion féconde, ainsi qu'un parfum se dégage de la plaine fertilisée, des concerts jusqu'alors inconnus se sont élevés des divers points de notre sol affranchi et pacifié. C'était le chant de l'orphéon, chant de concorde et de fraternité. L'orphéon c'est la voix des cités et des campagnes.

» Aujourd'hui c'est la voix du Quercy cette noble fraction de la commune patrie. — J'applaudis de cœur à l'heureuse inspiration qui vous fait chanter vos propres gloires.

» Dans un instant des couronnes vous seront décernées. Il n'y a parmi vous ni vainqueurs ni vaincus. Vous prélevez ici à des luttes nouvelles, et les brillants succès d'un récent concours, dont l'honneur appartient à tous, doivent vous donner foi et courage.

» Messieurs, suivez vos bannières. — Continuez à représenter dignement les aspirations généreuses et artistiques de notre pays, et que votre cri de ralliement soit toujours le cri national de *Vive l'Empereur!* »

Après ces discours, vivement applaudis, les Orphéons de Cahors, de Gourdon, de Castelfranc, d'Albas, les fanfares de Cahors, de Souillac, de Figeac ont exécuté tour à tour des chants, et des morceaux d'harmonie.

PROCLAMATION DES LAURÉATS

Société Instrumentales.

Prix ex-aquo. — Médaille en vermeil, donnée par la Commission du Concours à la fanfare St-Cécile de Figeac, Directeur, M. Nissenger.

2^{me} Médaille en vermeil offerte par M. de Pebeyre, Préfet du Lot, à la fanfare St-Martin de Souillac, Directeur, M. Meyre.

Orphéons.

III^e Division. — 2^{me} Section.

1^{er} Prix : Médaille d'argent donnée à la Société d'Istrie de Prayssac, Directeur, M. Garralon.

III^e Division. — 1^{re} Section.

1^{er} Prix : Médaille d'argent à l'Orphéon St-Marie de Castellano, Directeur, M. Bonafous-Murat.

II^e Division.

1^{re} Médaille d'argent à la Société chorale de Puy-l'Évêque, Directeur, M. Fouchet.

2^{me} Médaille d'argent à la Société chorale de Montcuq, Directeur, M. Ducros.

I^{re} Division.

1^{er} Prix : Médaille de vermeil offerte par M. de Pebeyre, Préfet du Lot, et donnée à l'Orphéon St-Joseph de Gourdon, Directeur, M. Maturie.

Deux médailles de bronze, ont été distribuées à titre d'encouragement aux Orphéons de Catus et de Sautzet.

A huit heures, les illuminations resplendissaient de toutes parts. A dix heures, la retraite aux flambeaux jetait dans toute la ville des flots de lumière et d'harmonie.

A la même heure, les quadrilles s'organisaient au bal. Les berrets de couleurs diverses et les casquettes galonnées se lançant dans des danses échevelées produisaient l'effet le plus pittoresque.

Avec la nuit, s'est terminée cette fête superbe, qui restera dans le souvenir de nos populations. Belle journée pour le commerce, belle journée pour ceux qui aiment les émotions nobles et élevées : C'est l'art musical qui s'affirme chez nous et qui paie ses droits de cité.

Louis LAYTOU.

On nous écrit de diverses localités que les Sociétés qui sont venues concourir dimanche à Cahors ont été l'objet, en rentrant chez elles, de réceptions magnifiques.

On nous écrit de Bretenoux :

M. le Préfet du Lot, dans sa constante sollicitude pour tout ce qui intéresse la prospérité morale et matérielle de son département et surtout les progrès de l'instruction populaire, a bien voulu profiter de la tournée de recrutement pour se mettre en communication directe avec tous les fonctionnaires et particulièrement avec MM. les Instituteurs.

Tous les maîtres de la jeunesse ont répondu à ce bienveillant appel; ils ont tous été heureux de saisir cette occasion favorable pour remercier le premier magistrat du département du vif intérêt qu'il porte à la diffusion de l'instruction primaire, plus heureux encore de s'inspirer de sa pensée, de ses désirs, d'entendre ses bonnes et affectueuses paroles, ses précieux encouragements comme ses sages conseils.

Dans chaque canton de l'arrondissement de Figeac, les instituteurs, ont désigné l'un d'entre eux pour être auprès de M. le Préfet l'interprète de leurs vœux, de leurs sentiments et de leur dévouement aux institutions impériales.

Les limites restreintes de ce compte-rendu ne nous permettant pas de donner les divers discours qui ont été prononcés dans cette circonstance, nous allons reproduire, comme les résumant tous, dans le fond du moins, celui de M. Lacroix chargé de porter la parole au nom de ses collègues du canton de Bretenoux.

M. Lacroix s'est exprimé ainsi :

Monsieur le Préfet,

« Les instituteurs du canton de Bretenoux, heureux et honorés de se voir réunis autour du premier magistrat du département, ont bien voulu m'autoriser à être leur interprète et à vous témoigner notre vive reconnaissance pour l'intérêt que vous portez à la fois à l'instruction populaire et aux modestes fonctionnaires chargés de la dispenser.

« Depuis longtemps déjà, Monsieur le Préfet, vous nous avez appris à vous connaître, à comprendre vos aspirations généreuses; vous nous avez habitués à apprécier la haute sollicitude qui vous distingue et que secondent si activement MM. l'inspecteur d'Académie et notre inspecteur primaire; aussi avons-nous répondu avec bonheur et confiance à votre bienveillant appel, convaincus que nous sortirions d'ici meilleurs; que nous puiserions dans vos conseils, dans vos encouragements et dans les instructions qu'il plaira à votre sagesse de nous dicter, de nouvelles forces pour remplir avec plus de succès encore la noble mission d'élever la jeunesse.

« Dans une circonstance mémorable, une parole tombée du trône imprimait au mouvement intellectuel en France, une impulsion nouvelle qui n'a pas d'exemple, et, depuis le savant professeur jusqu'à l'instituteur de village, de la Sorbonne à l'école primaire, chacun redoublait de zèle, pour répandre sur la société ces connaissances qui la rendent meilleure, la moralisent par la double influence de l'instruction et de l'éducation.

« Nous aussi, Monsieur le Préfet, nous inspirant de la pensée du gouvernement, et du grand Ministre qui préside aux destinées de l'instruction publique, et répondant à un de vos vœux les plus chers, nous nous sommes mis hardiment à l'œuvre, nous avons ouvert des cours d'adultes, et cela avec un ensemble qui a prouvé une fois de plus, tout ce qu'il y a de généreux dans le personnel des instituteurs.

« Notre appel a été entendu des populations, nos

cours du soir se sont remplis, et nous avons vu avec satisfaction reparaître sur les bancs, pour entendre de nouveau une voix amie, celle de leur maître, bon nombre d'anciens disciples, que l'âge, les besoins des familles, de l'agriculture et autres circonstances tenaient éloignés de l'école. Nos cours ont été régulièrement suivis, la fréquentation des lieux publics a diminué, l'ignorance a vu reculer ses bornes, la moralité publique a grandi et le niveau intellectuel de la France, nous aimons à le croire, s'est élevé.

« L'amour du bien, le sentiment du devoir, la conscience de notre mission ont été notre guide dans la croisade que nous avons entreprise contre l'ignorance et les encouragements ne nous ont pas fait défaut de la part de nos supérieurs et de votre part surtout; Monsieur le Préfet, qui, dans cette circonstance, nous avez témoigné tant de sollicitude.

« Nous vous remercions, Monsieur le Préfet, de tout ce que vous avez fait pour nous; nous vous remercions de ce congé de huit jours que vous nous avez accordé à titre de délassement pour nos travaux d'hiver; nous vous remercions surtout de nous avoir appelés auprès de vous et de nous avoir ainsi fourni l'occasion de vous dire combien nous sommes désireux de seconder les vœux de notre auguste Empereur et de notre infatigable Ministre, de mériter l'estime de nos supérieurs en général et de vous en particulier, Monsieur le Préfet, qui, par vos rapports avec le gouvernement, pouvez lui dire si l'éducation de la génération qui s'élève est bien placée entre nos mains.

« Il y a quelques mois à peine, dans une grande assemblée, une voix déversait le blâme, sur le Corps des instituteurs. Plus que tout autre, le personnel enseignant du Lot s'est senti atteint dans ses convictions, dans son esprit, dans ses sentiments, dans son ardent désir de faire le bien et de seconder la pensée du Gouvernement impérial.

« D'éclatantes protestations se sont fait entendre; des voix autorisées ont éloquentement et victorieusement répondu. L'opinion publique a aussi fait justice d'allégations contre lesquelles nous nous élevons avec force, et notre protestation, quoique tardive, n'en est pas moins sincère et énergique.

« Puissez-vous, Monsieur le Préfet, lorsque la confiance de l'Empereur vous appellera loin de nous, emporter des instituteurs du Lot, un meilleur souvenir que celui d'un de vos prédécesseurs qui nous a mal jugés, et croire, dès ce jour que, dans notre foi comme dans nos œuvres, nous tenons à honneur d'être les modèles des populations au milieu desquelles nous vivons.

« C'est dans ces sentiments, Monsieur le Préfet, que mes collègues du canton s'unissent à moi pour vous prier d'agréer l'hommage de notre respectueux dévouement à la cause de l'instruction populaire, aux cris répétés de : « Vive l'Empereur !... Vive Monsieur le Préfet !... »

M. le Préfet a répondu avec la bienveillance qui le caractérise et dans des termes que nous serions très heureux de reproduire. Au nom de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique, il a remercié les instituteurs qui ont si généreusement ouvert des cours et contribué ainsi à la moralisation et à l'instruction du peuple; il leur a dit avec l'éloquence du cœur, la plus persuasive et la plus entraînante, tout ce qu'il y a de grand et de fécond pour la société et la famille dans la mission d'élever la jeunesse, et combien il avait été personnellement touché de l'élan des instituteurs du Lot et du dévouement dont ils ont naguère fait preuve; il les a engagés à continuer leur œuvre avec le même zèle et à se montrer pleins de confiance dans l'autorité, leur assurant qu'ils trouveront toujours en elle l'appui qu'on ne refuse jamais aux bons maîtres, ni aux bonnes causes.

Les instituteurs ont emporté le meilleur souvenir de cette réunion; ils se sont retirés sous le charme des bonnes paroles qu'ils venaient d'entendre et de l'expression affectueuse qui les accompagnait.

On nous écrit de Montcuq :

La foire du 28 mai était fort belle, sur 950 bêtes à corne conduites à la foire, un tiers au moins ont été vendues avec une légère hausse sur les cours précédents. Les plus grandes transactions ont porté sur les bœufs d'attelage.

102 veaux de lait ont été vendus au prix moyen de 75 cent. le kilog.

600 bêtes à laine sur 2,000 environ, ont été vendues aux prix de la dernière foire.

Affaires très lentes sur les porcs gras, qui ont été livrés à 42 fr. les 50 k. poids vif. — Les nourraux sont toujours fort chers. Il s'en est vendu 250.

Baisse d'un tiers sur le prix des poulets, 400 paires ont été vendus de 1 fr. 25 à 2 fr. 50. Même baisse sur les oisons. Les teufs valaient 40 cent. la douzaine.

La Halle aux grains était abondamment pourvue. 309 hectolitres de blé se sont vendus à 17 fr. 75. Le maïs valait 10 fr. l'hect.

On nous écrit de Figeac :

Dans la journée du 26 mai, deux accidents sont arrivés : l'un sous le tunnel de Boudy, l'autre sur la route de Figeac à Cajarc.

Le chef d'équipe, n'ayant pas pris garde d'indiquer par des signaux qu'il se trouvait avec son wagon dans le tunnel, un train s'y engagea. Vouant éviter les conséquences du choc, le chef d'équipe et un ouvrier se jetèrent hors de la voie, et se firent, en tombant, plusieurs blessures qui ne présentent pas de gravité.

Le sieur Delpon, Théodore, âgé de 36 ans, aubergiste à Frontenac, se retirait de Figeac, vers onze heures du soir. Arrivé au fond de la côte de Pollasse, il fut atteint par trois coups de pierre. Le premier le blessa à la main gauche, le second au nez, le troisième dans la région dorsale. Renversé, il resta quelque temps couché sur la route, perdant beaucoup de sang. La fraîcheur de la nuit lui rendit ses sens, et le malheureux put se traîner chez lui.

Cet aubergiste portait dans un cabas, un morceau de viande et cinq kilog. de pointes de Paris. Ces objets ont été saisis chez un nommé T..., qui dit les avoir trouvés sur la route dans la matinée du 27. On recherche activement les coupables.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 26 mai Récès (Elisabeth), Cours Lafayette.
26 — Barthes (Jeanne), rue Tapis-Vert.
28 — Poujols (Antoinette-Céline), rue St-Barbe.
29 — Liauzu (Pierre), rue Mascoutou.

Mariages.

- 26 mai Besombes (Amer), menuisier, de Pradines et Vincent (Jeanne), de Cahors, (Arbouys).

Décès.

- 26 — Fabre (Victorine), 14 ans, rue Tapis-Vert.
28 — Deltail (Pierre), maçon, 80 ans, rue Brives.

Obligations du Crédit Foncier.

On peut souscrire dans toutes les Recette, des finances et chez tous les Correspondants de la Société :

1^o Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 % remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

2^o Des obligations communales à 10 ans déchéance, rapportant 5 %.

On lit dans le Journal de Toulouse :

« Mardi, après la lecture de la sentence prononçant la peine des travaux forcés à perpétuité contre Aspe, pour assassinat sur la personne de sa servante, M. le président annonça au condamné qu'il avait trois jours pour faire appel. Ce délai a expiré vendredi soir, et non-seulement il n'y a pas eu de pourvoi, mais samedi, Aspe s'est enfin décidé à faire l'aveu de son crime: il aurait, assuré-t-on, déclaré avoir enfoui la tête, qu'on a si longtemps et si vainement cherchée, près du franc-bord du canal du Midi, non loin du lieu où fut trouvé le cadavre mutilé de Marie Guillonet. »

CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

VINS ROUGES A DÉCOLORER

Nous lisons dans le Moniteur Vinicole :

Un de nos abonnés du royaume hellénique nous écrit :

Pour décolorer du vin de pressoir qui n'est pas assez coloré pour passer comme vin rouge, nous employons le noir animal, qui ne donne pas un grand résultat. Pouvons-nous employer cette matière en tirant le vin du pressoir quand il fermente pour obtenir un meilleur résultat?

Réponse. — Le noir animal est un puissant agent de décoloration. Si son usage n'a pas répondu à l'attente de notre correspondant, il est probable que la quantité de noir employé était insuffisante. On peut, du reste, accroître l'énergie du noir animal en lui faisant subir un lavage préalable, indispensable lorsqu'il s'agit de décolorer du vin.

Ce lavage a pour but d'augmenter le pouvoir décolorant du noir, et surtout de le débarrasser des sels calcaires dont la présence n'est pas favorable au vin.

Voici comment on opère le lavage du noir : dans un vase en bois ou en terre non vernissé, on verse d'abord une certaine quantité d'eau froide dans laquelle on ajoute un vingtième de son poids d'acide chlorhydrique. On remue pour faciliter la diffusion et le mélange de l'acide. Cette eau, qui contient 5 p. 100 d'acide, sert à laver le noir animal. A cet effet, on mouille largement le noir, on l'agite et on le couvre d'eau acidulée. L'acide chlorhydrique dissout les parties calcaires qui enveloppent le noir et les emporte dans le lavage ultérieur.

Pour débarrasser le noir de l'acide et des sels qu'il a dissous, on le lave avec de l'eau chaude, pure, et ensuite, une ou deux fois, avec de l'eau froide, jusqu'à ce que l'eau de lavage n'accuse aucune trace d'acidité. On laisse égoutter et sécher le noir pour s'en servir au besoin.

Le noir ainsi lavé doit être employé à dose d'autant plus forte que le vin à décolorer possède une teinte plus foncée. Il ne suffit pas de jeter une petite quantité de noir dans le vin pour lui enlever sa couleur, il faut opérer par filtration.

Un filtre doit contenir une couche de noir de 1 à 2 mètres de hauteur. Pour monter le filtre, on établit à sa partie inférieure une toile plucheuse de coton mouillée; par dessus,

on verse du noir animal légèrement humecté, avec le soin de le tasser régulièrement pour le comprimer de manière que les assises successives ne forment qu'un seul bloc de noir, sans aucun espace vide ni interstices libres. Au sommet du filtre, on place son diaphragme percé de trous, et l'on y fait arriver le vin à décolorer par un jet continu et modéré.

En traversant lentement la couche de noir, le vin y abandonne sa couleur et sort à l'extrémité inférieure du filtre parfaitement décoloré.

On peut décolorer le vin au sortir du pressoir; mais si le jus n'avait pas encore fermenté le passage sur le noir lui enlèverait certains principes dont l'absence retarderait la fermentation.

La filtration sur le noir animal ou végétal affaiblit le vin en le dépouillant des matières sapides. On devra ne recourir à ce moyen que lorsqu'on ne pourra pas faire autrement. Le vin ainsi filtré a besoin d'être remonté avec de l'alcool ou du vin de même nature, riche en qualité.

Faits Divers.

Voici, pour les vigneron et distillateurs, deux bonnes nouvelles :

Il est question aux Etats-Unis de réduire à un dollar par gallon, c'est-à-dire à 140 fr. par hectolitre, le droit sur les eaux-de-vie de France qui est actuellement de 2 dollars et d'appliquer cette même taxe uniforme aux esprits indigènes. On parle aussi, à Londres, de réduire le droit de un shilling par gallon, soit 27 fr. par hectolitre, qui frappe les vins français.

— M. Coulvier-Gravier prétend pouvoir annoncer la physionomie générale d'une saison par la seule inspection de la direction moyenne qu'ont suivie les étoiles filantes pendant les quatre premiers mois de l'année.

Cette année, il affirme que l'été sera généralement plus sec qu'humide, et que la température restera au-dessous de la moyenne. Nous verrons bien.

JUSQU'AU 31 MAI PRÉSENT MOIS

billets à 25 c. dans toute la France chez tous Libraires et Débitants de Tabac.

GRANDES LOTERIES

autorisées dans tout l'Empire Français. QUATRE-CENT-CINQUANTE MILLE FRANCS

A GAGNER POUR UN FRANC. Loterie de Bordeaux (un million). — FR. Nombreux lots. — Gros lot..... 100000

Loterie Châteauroux (un million) Nombreux lots. — Gros lot..... 100000

Loterie des Ardelys (750,000 f.). Nombreux lots. — Gros Lot..... 100000

Les Enfants Pauvres (1500000 f.). Nombreux lots. — Gros lot..... 150000

Ces quatre gros lots s'élèvent à fr. 450000 Et plus de six cents autres lots.

Avec 25 c. on peut gagner un lot, même un gros lot. En prenant à 25., UN billet de chacune de ces quatre Loteries, on pourrait donc, avec un franc, gagner ces quatre Gros Lots. — c'est-à-dire : Quatre-cent-cinquante mille francs pour un franc.

Billets à 25 c. dans toute la France chez tous libraires et débitants de Tabac.

On peut aussi, pour VINGT billets (20 chances de gagner ces Gros Lots), adresser mandat-poste ou timbres-poste CINQ francs au Directeur du BUREAU-EXACTITUDE, 68, rue Rivoli, Paris.

— La question relative à la faculté de la retine de l'œil de garder des impressions après la mort est encore en discussion en Amérique. Le Memphis bulletin, dit que l'on a récemment trouvé à Memphis, le corps d'un homme dans un état tel qu'il n'était pas douteux que cet homme avait été assassiné. La police a eu recours à la photographie n'ayant pas pu découvrir d'indices et en conséquence à l'aide de la photographie et d'un microscope on est parvenu à retrouver sur le papier la reproduction des objets imprimés sur la retine de l'œil de la victime. On a vu parfaitement dessinés, un pistolet, la main et une partie de la figure du meurtrier.

— On lit dans le Moniteur :

Les informations reçues par l'intendance sanitaire d'Alexandrie d'Egypte annoncent que l'état sanitaire de La Mecque n'avait reçu cette année, aucune atteinte de l'arrivée des pèlerins, et qu'un convoi de ceux-ci était de retour à Suez, le 7 mai, exempt de choléra. Les pèlerins avaient été soumis à une visite au moment de leur embarquement à Djeddah, et à ce moment leur état de santé ne laissait rien à désirer. Il est donc permis d'espérer que le pèlerinage de la Mecque en 1866 s'accomplira dans des conditions satisfaisantes qui ont fait défaut l'an dernier.

L'ESPRIT DE M. DE BISMARCK. — M. le comte, disait lord C... au ministre Bismark, on ne fait qu'un reproche à votre politique; c'est que la Prusse même ne sache pas ce que vous lui réservez.

— Mylord, répondit sans sourciller le ministre prussien, quand vous méditez une infidélité à votre femme, commencez-vous par le lui dire.

Mon cher comte, disait à M. de Bismarck un membre de la Chambre des seigneurs, votre politique est une politique de casse cou.

— Que vous importe, mon cher prince, si ce n'est pas le cou de la Prusse qui casse.

Vous irez loin sur cette route-là ! disait à M. de Bismarck un de ses propres parents.

— Oh ! mon Dieu, non !... pas plus loin que Vienne !...

C'est le temps où jamais de rappeler un jeu de mots respectablement âgé de 7 ans :

« L'Europe est bien malade: le Piémont a perdu, savoie, la Prusse a mal au Rhin et l'Autriche redemande le Po. »

— LA MISSION CHINOISE. Les voyageurs chinois ont assisté lundi à la représentation du Cirque de l'Impératrice. Ces fils du Celeste empire ont remarqué avec une certaine attention les allures d'indépendance de notre monde féminin et qu'il ne paraît nullement gêné dans sa marche par le terrible brodequin dans lequel est emprisonné le pied de la dame chinoise.

— TOM POUCE DÉTRONÉ. On voit en ce moment à Périgueux, deux personnages des plus cu-

rieux. Ce sont deux frères, deux Espagnols de l'Estramadure dont la taille ferait mourir de de dépit le général Tom Ponce. Ils tiendraient tous les deux dans la botte d'un gendarme, et pourraient se baigner dans un saladier.

L'aîné, le señor Francisco, est âgé de 59 ans; le second, le señor Emmanuel est âgé de 35 ans. Le señor Francisco est sérieux comme il convient à son âge; le señor Emmanuel, au contraire, est vif, espiègle, et a parfois des saillies spirituelles. Tous les deux portent la barbe. Les dames qui les visitent les comblent de cajoleries et de bonbons.

— Voici une intéressante statistique sur l'agriculture en France et en Angleterre:

D'après un rapport récent envoyé par M. Grey, attaché à l'Ambassade de la Grande-Bretagne à Paris, il y a en France sur 37386, 313 habitants, 19873,493 agriculteurs; dans ce chiffre, il faut compter 9,088,012 propriétaires qui cultivent leurs terres. Dans ces 9 millions, bien entendu, sont compris les familles de ces propriétaires.

En Angleterre, si on examine le cens de 1861, on trouve que sur une population de 20,066,224 habitants, il n'y a que 1 million 924,110 agriculteurs.

Ainsi en France, plus de la moitié de la population vit de la culture de la terre, tandis qu'en Angleterre la proportion n'est que d'un dixième.

En France, la moitié des cultivateurs sont propriétaires: en Angleterre, il n'y a que 30 766 propriétaires: on n'y voit point à vrai dire, de paysans-propriétaires.

Les fermiers entrent pour un tiers dans la population agricole; les hommes de peine, les journaliers, les laboureurs forment les deux autres tiers en France, les fermiers entrent pour un quart dans la population agricole: les journaliers, etc, pour un peu plus d'un autre quart.

— M. Crémieux est passé ces jours derniers à Vienne. Il en est reparti le 9 mai, se rendant à Constantinople, où il va plaider un procès pour la Banque ottomane.

— Le père de Komissarow, le sauveur de l'empereur Alexandre, avait été transporté en Sibérie en 1855, pour y subir les travaux forcés auxquels il avait été condamné pour délit politique. Une lettre de Saint-Petersbourg nous apprend que le czar vient d'ordonner sa mise en liberté.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Recommander en cette saison de RHUMES et de gripes, le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, c'est par tager l'opinion des plus célèbres médecins de Paris.

IMITATIONS. — Les personnes qui foni usage du CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE, devront vérifier en achetant, s'il sort bien de la pharmacie, rue Le Peletier, 9, Paris.

PARFUM SANITAIRE.

Pour parfumer et purifier l'air des appartements, on jettera sur une pelle très chaude une cuillerée à café de Vinaigre aromatique de COSMACETI. — Dépôts chez les bons parfumeurs.

9, rue des Fossés-Montmartre, à Paris.
L'AVENIR NATIONAL
JOURNAL DU SOIR
Rédacteur en chef: A. PEYRAT, ancien rédacteur en chef de la Presse.

Même prix dans les Départements et à Paris:
Un an..... 52 fr. (au lieu de 64 fr.)
Six mois..... 26 fr. (au lieu de 32 fr.)
Trois mois..... 13 fr. (au lieu de 16 fr.)
Un mois..... 4 50 (au lieu de 6 fr.)
L'Avenir national se vend dans les gares de ch. de fers

AVIS. — Cession de terrain, par Pauline Delprats pour l'établissement du ch. v. d'int. commun n° 50, de Latronquière à Gramat.

Étude de M^e CAVARROC, huissier, à Figeac.
Notification de dépôt faite à M. le procureur impérial de Figeac et aux parties intéressées, d'un acte au rapport de M^e Bru, notaire à Corn, par lequel les sieurs Gary, père et fils, ont fait vente d'immeubles situés dans la commune de Boussac, moyennant le prix de 4,500 fr.

(Extrait de l'Echo du Quercy, n° 21.)

AVIS. — La société en nom collectif, sous la raison sociale: Massol et Redon, ayant son siège à Gourdon, est dissoute depuis le 23 avril 1866.

AVIS. — Déclaration de faillite des époux Bordarie, marchand à Labastide-Murat.
(Extrait du Gourdonnais, n° 997)

Les souscripteurs au Journal du Lot, dont l'abonnement est dû, sont priés d'en envoyer le montant en mandat sur la poste. Ils nous éviteront, par ce moyen, des frais de recouvrement que nous serions obligés de leur faire supporter.

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU.

A VENDRE

- 1° Un Atelier de Serrurerie des mieux achalandés jouissant de la meilleure renommée possible, et outillonn ne peut mieux;
- 2° Un Magasin de Quincaillerie, le seul peut-être dans son genre, et éloigné de seize kilomètres d'autres magasins, vendant en partie les mêmes articles.

AVIS. — Le sieur BARBARY, Serrurier-Mécanicien et Quincailler, à LUZÉCH (Lot), connu dans tout le département, et au dehors pour ses travaux de serrurerie, tant pour la petite exploitation que pour la grande, a l'honneur d'annoncer, que, voyant sa santé en danger par suite de surcharges d'occupations, que lui occasionnent son Atelier et son Commerce de Quincaillerie, il est dans l'intention, maintenant que vont s'ouvrir les travaux de la voie ferrée, de Libos à Cahors, par Luzech, de donner à d'autres, l'avantage de profiter d'une époque, dont il ne pourrait profiter lui-même.

Cet avantage sera d'autant plus grand pour le preneur, que le sieur BARBARY, ne quittant pas les lieux, s'engage à lui prêter tout son concours en temps utile.

Les locaux occupés par l'une et l'autre exploitation, permettent à M. BARBARY de vendre à deux, comme à un seul, tout en gardant encore lui-même un logement convenable. Il peut même, en vendant son fond, offrir des logements indépendants aux acquéreurs.

Son Atelier qui est pourvu d'eau, jouit de la meilleure position désirable comme hygiène, il a quatorze mètres de long sur une largeur proportionnée.

Son Magasin est pour la position et l'agrément, l'unique dans Luzech.

M. BARBARY vendra aux conditions d'usage, et donnera pour le paiement, toutes les facilités qu'on pourra désirer.

AVIS

M. GUSTAVE TRUBERT, fabricant de drap, à Louviers, a l'honneur de prévenir les habitants de Cahors, qu'il vient d'établir un dépôt de ses marchandises dans cette ville, chez son beau-père, M. MONSOU, filateur.
M. MONSOU, invite sa nombreuse clientèle à venir le visiter.

ÉPICERIES — DROGUERIE INDUSTRIELLE — COMESTIBLES
SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSERIE, GRAINES FOURRAGÈRES, PÉTROLE
E. LE PETIT
RUE DE LA LIBERTÉ, 4
VINS FINS — BONBONNERIE
A CAHORS

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

FUMURE DES TERRES. — GUANO GIRONDIN

SARRAZIN J^o, Breveté,

Membre de l'Académie agricole de France.

Usine à Bordeaux.

Engrais puissant, composé des premières matières, propre à toute agriculture, tabacs, Céréales, vignes, jardinage, pépinières, etc., etc.
Réduit en poudre sèche et légère, se prolongeant pendant plusieurs années. Se répandant avant ou après la semence. Analyse garantie.
300 kilog. environ par hectare.
Succès certain.

Prix 30 fr. les 400 kilog. rendus franco.

M. C. LACROIX, représentant, hôtel de l'Europe, à Cahors.

HUILE D'OLIVES
La Maison BESSÈDE, frère et sœur, de Marseille expédie franco de port dans toute la France.
Huile d'olives extra-fine, dite vierge, douce et sans goût de fruit, garantie pure d'olives.
à 2 fr. 50 le litre pour toute demande de 30 litres.
Au-dessus de 30 litres, bonification de prix selon quantités.
Adresser les demandes, 75, rue de la Palud.
CAFÉS DES ILES. — MARSEILLE — SAVONS BLANC.

PLUS D'ACCIDENTS DE VOITURES !!

BRANCARDS ET APPAREIL MOBILES OU ISOLATEUR SPONTANÉ.
Système LIÉVIN breveté, S.G.D.G.

Avec cet appareil simple, commode, sûr et pouvant s'adapter à toute voiture, on peut éviter des accidents qui plongent, tous les jours, quelque famille dans le deuil !!

Prix d'un appareil..... F. 130 .

S'adresser à Toulouse à M. H. MERCIER, Carrossier breveté, ayant obtenu des médailles aux diverses expositions.

A Figeac (Lot), à M. L. LIÉVIN, inventeur.

Ce dernier traitera de gré à gré avec MM. les carrossiers de tous pays. Pour éviter la contrefaçon, les appareils portent le numéro d'ordre et la marque de fabrique déposés.

VITESSE VOITURES PUBLIQUES PROBITÉ
et SÉCURITÉ. ET A VOLONTÉ et EXACTITUDE

Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

Nota. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

A VENDRE
LE CAFÉ DE LA MARINE
A LUZÉCH

Appartenant à DELMAS.

Ce Café est situé sur les bords du canal, au centre de la ville, il est composé de deux grandes salles pour Café, salle de billard et plusieurs autres chambres.

Il sera donné toute facilité pour le paiement.

A VENDRE

Une Étude de notaire, à St-Paul-Labouffie, canton de Castelnaud-Montriat (Lot).

A Vendre aussi la Maison, où se trouve l'Étude. — Un Jardin et une Cour sont contigus à la maison.

S'adresser pour plus amples renseignements à M^e Ruamps, propriétaire de ladite Étude.

On donnera toute facilité pour le paiement.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.